



Mairie de Saules

## Compte rendu du conseil municipal du 29 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 29 juin le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en lieu et place habituels de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis DAUDEY, Maire de la commune de Saules, suite aux convocations dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie et un second au registre des délibérations.

**Présents** : Louis DAUDEY, Emmanuel DELIOT, Martial KOVALIK, Pascal MANGANONI, Dominique MUTTONI, Jean-Pierre JACQUIN, Liliane CHARITE,

**Absent excusé** : Mickaël ULAS

**Secrétaire de séance** : Pascal MANGANONI

### Approbation du PV du 06/04/2018 à l'unanimité

#### 1/ REGLEMENTATION CONCERNANT LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition de l'AD@T de fournir une prestation de Délégué à la Protection des Données, destinée à ses collectivités adhérentes, au titre de ses missions optionnelles,

Cette prestation permettra à la collectivité de nommer l'ADAT en tant que personne morale pour être Délégué à la Protection des Données et de se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE d'adhérer à la prestation de l'AD@T de mise à disposition d'un Délégué à la Protection des Données mutualisé
- DESIGNER L'AD@T comme personne morale pour être son Délégué à la Protection des Données
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les décisions et à signer tous les documents concrétisant cette décision, notamment la convention avec l'AD@T et les conditions tarifaires.

#### 2/ LOGEMENT PRESBYTERE

Suite à la résiliation du bail de Manon IELSCH, 2 personnes ont sollicité ce logement

- Mme Véronique BILLOT pour quelques mois pendant les travaux dans sa maison
- Mme Léa BROZETTI

A suivre...

#### 3/ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il aura lieu en 2019. La secrétaire de mairie sera coordonnateur communal.

La commune recherche un agent recenseur. Si aucune personne ne se présente, Monsieur Bernard HUGUENOTTE, qui a déjà réalisé la collecte en 2014 serait éventuellement intéressé.

#### 7/ DIVERS

- Acceptation de chèques : en règlement partiel (compte tenu de la vétusté) du sinistre survenu sur l'horloge des cloches d'un montant de 796.91 €. Les travaux de réparation se sont élevés à 1 503 €
- Travaux en forêt :
  - Exploitation parcelle 5 à Courchant cet automne : 246 m3 de grumes + 600 stères de bois de chauffage
  - Parcelle 33 au Defois : 120 m3 de grumes
- Bilan affouage 2018 :
  - Affouages DELORME et BOURGEOIS non terminés
- Construction illégale BEFFY à Feule : Le signalement du Maire auprès de la gendarmerie – enquête en cours. A suivre...
- Expertise des poteaux incendie : par cabinet INGRID mandaté par GAZ et EAUX. A voir sur place pour protection et numérotation des poteaux incendie (voir avec employé communal).

Le Maire a reçu en délégation le mardi 26 juin à la permanence Mrs Gérard VERMOT, Jacques MARRON et Dominique MUTTONI ainsi que Mme Véronique BILLOT (ex maison F. VITTOT).

Les 3 premiers demandent au maire de faire collecter l'eau qui arrive en ruissellement depuis sous les Rappes, suite à l'orage et qui leur a causé des dommages. Le Maire consultera M. Christophe THIEBAUD, directeur des services techniques de la communauté de communes Loue Lison à sa prise de fonctions à la fin de l'été.

Mme BILLOT et M. BOLE Franck : leur cour a été dégradée par l'eau. Souhaitant y implanter un collecteur pour évacuation au ruisseau. Monsieur BOLE présentera un projet.

Séance levée à 22H00

Prochaine séance le vendredi 28 septembre 2018